

# CHALLENGE

## Règlement du CHALLENGE du dimanche 24 octobre 2010

1. Le comité du **RCTT ASTRID HERSTAL** a le plaisir de vous inviter à son challenge qu'il organise le dimanche 24 octobre 2010 Il se déroulera dans les installations du RCTT Astrid Herstal rue du Doyard 114 à Herstal  
2. Le challenge est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la FRBTT et se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.

**3. Le CHALLENGE compte pour les classements de régularité des compétitions individuelles 2010- 2011.**

**4. Chaque joueur peut participer à 3 séries, série de son classement, celle supérieure et l'open. Un jeune pourra participer à quatre séries .**

Horaire des séries :

Messieurs		Dames	
09H00	NC et D6-D4	10H00	Dames NC
10H00	D et E	11H00	Dames D
11H30	Préminimes, minimes, cadets et juniors	11H30	Préminimes, minimes, cadettes et juniores.
14H00	Vétérans	13H30	Dames C
14H30	Messieurs C	14H00	Dames B OPEN
15H00	Messieurs B OPEN	16H00	Dames B
17H30	Messieurs B		

**5. Les inscriptions sont reçues chez le juge arbitre Monsieur Francis Bollinne 0473/84.51.90** ou par courrier [francisbollinne@hotmail.com](mailto:francisbollinne@hotmail.com) jusqu'au jeudi 21 octobre 2010

Vous recevrez un mail de confirmation.

L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 22 octobre 2010 au domicile du juge-arbitre.

6. Il sera fait usage de 8 tables. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants et avec des balles Stiga jaunes de 40 mm pour toutes les séries.

7. Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.

8. Le droit d'inscription est fixé à **3 €** par série et **1 €** pour les séries jeunes et la série open à condition qu'il s'inscrive dans les deux autres séries. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.

9. Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.

10. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux.

11. Les participants peuvent s'inscrire dans trois séries : celle de son classement, celle immédiatement supérieure et la série Open . Possibilité pour les jeunes de jouer dans quatre séries.

12. Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.

13. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

14. Direction du tournoi :

Juge -arbitre : Monsieur Francis Bollinne 0473/84.51.90 - [francisbollinne@hotmail.com](mailto:francisbollinne@hotmail.com)

Secrétariat & informations : FERIRE Patrick 04/263.74.70 - 0474/84.70.17 - [patrick.ferire@teledisnet.be](mailto:patrick.ferire@teledisnet.be)

15. Approuvé par le comité provincial sous le numéro : 03-10/11